

auxquelles il avait été en butte de la part de ses adversaires politiques.

Ces remarques, M. l'Orateur, faites à Winnipeg par mon honorable ami, dans cette même province qui, je suis heureux de le dire, est aussi désireuse que nous le sommes dans l'est d'édifier un pays grand et puissant, ces remarques ont été répétées par lui à Lethbridge et partout ailleurs dans la province du Manitoba. Mon honorable ami le chef de l'opposition a aussi dit dans le Manitoba :

En tant que la chose concerne notre politique, nous ne craignons point de la déclarer dans l'est et dans l'ouest. Cette politique est partout la même. Nous voulons la protection, dans de justes proportions, de toutes les industries légitimes du Canada.

Mon honorable ami a mille fois raison de dire que ces vues sont fortement appuyées, et j'oserai même affirmer que ces vues finiront par devenir celles de tous ceux qui désirent l'avancement du pays. Cela est surtout le cas à la Trésorerie où, comme l'a déclaré mon très honorable ami, on est libre d'avoir toutes les opinions qu'on veut, et la mission dont s'est chargé mon honorable ami est de réunir toutes ces opinions, et de tirer de ce chaos quelque chose qui satisfasse tout le pays. Mon honorable ami le député de Maisonneuve, le ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Préfontaine), que je suis heureux de voir ce soir à son siège, y a déclaré que si quelqu'un avait à se plaindre en quoi que ce soit du tarif—et son discours a été rapporté au long dans un de ses propres organes—ou si une industrie légitime quelconque pouvait établir qu'elle avait droit à plus de protection, il était prêt pour sa part à en conférer avec ses collègues du cabinet et à leur accorder toute la protection qu'ils désiraient. Le discours du trône ne fait aucune mention spéciale de choses de tarif. M. l'Orateur, je soutiens, contrairement à ce qu'ont déclaré mes honorables amis qui ont proposé et secondé l'adresse, qu'il y a un sentiment actuellement répandu dans le pays, dont nous aurions été heureux et dont le Canada tout entier aurait été heureux de trouver mention dans ce programme ministériel de la session. Nous aurions été heureux de voir nos travaux législatifs se dessiner de telle sorte que l'idée s'en serait dégagée que nous devons nous tenir prêt à nous protéger par des lois contre l'invasion de nos marchés par des hommes plus puissants que nous-mêmes, et contre le gaspillage des grandes ressources naturelles que la Providence nous a accordées, ressources dont c'est notre mission de tirer le plus de parti possible en tant que jeune peuple.

M. l'Orateur, il m'est impossible, pour ma part, de partager entièrement les vues exprimées par mes honorables amis au sujet de l'immigration. Je crois qu'il y va de l'intérêt de ce pays d'être ouvert à la colonisation. Je crois que nous devrions favoriser

M. MONK.

l'arrivée en ce pays d'hommes désirent sincèrement former partie intégrale de ce grand Etat, et y faire leur devoir comme citoyens. Mais je ne puis pas approuver la politique actuelle du gouvernement au sujet de l'immigration ; et j'aurais été heureux que le discours du trône nous eût annoncé qu'on entendait apporter certains changements à cette politique suivie depuis tant d'années. Nous dépensons trop d'argent pour amener ici des colons, sans nous être assurés d'avance de leur caractère, ou s'ils peuvent nous convenir. Par exemple, je ne crois pas que le gouvernement ait agi prudemment ni convenablement en dépensant tant d'argent, plus de cent mille dollars, pour faire venir ici des gens comme les Doukhobors, qui, alors que nous parcourions le Nord-Ouest, quittaient leurs établissements et ramassaient des pierres et des roches ou arrachaient des souches d'arbres afin de découvrir le Messie dans les plaines du Nord-Ouest. Je crois que la plus grande partie de l'argent que nous dépensons actuellement pour les agences d'immigration—et nous en dépensons bien trop—serait mieux employée à garder nos propres gens chez nous, à empêcher l'exode de la population, et à offrir à nos propres gens toutes les facilités désirables pour s'établir dans les immenses et riches plaines de l'Ouest.

M. l'Orateur, j'ai écouté très attentivement le très honorable leader de cette Chambre, quand il a parlé au sujet de la conférence coloniale. Il nous paraît évident, d'après ce que nous voyons dans le livre bleu anglais, et d'après ce que nous connaissons des résultats de cette conférence, qu'il en est résulté très peu de chose qui soit d'une nature pratique. Sans doute, c'est un grand avantage pour les peuples de ce vaste empire, vivant sous le même drapeau, et pour les représentants de grandes colonies comme le Canada et l'Australie de se rencontrer en conférence. Mais je crois que nous, qui constituons la gauche de cette Chambre, avons le droit de nous attendre à ce qu'il résulte de cette conférence, pour notre propre pays, quelque chose de plus défini. Ainsi, les démarches entreprises par l'honorable ministre des Finances et ceux qui l'accompagnaient dans cette mission lointaine, en tant qu'il s'agissait de la très importante question d'une préférence, n'ont abouti absolument à rien. Il n'en est rien résulté. Je vois, à la page 10 du livre bleu anglais, que :

Les représentants des colonies sont prêts à recommander à leurs parlements respectifs le traitement préférentiel des marchandises anglaises d'après le plan suivant : Le Canada—

Il s'agit de nous.

La préférence actuellement existante de 33½ pour 100, et une préférence additionnelle sur listes d'articles choisis—

C'est là, si je comprends bien, la position que l'honorable ministre des Finances était disposé à soutenir pour le compte du Canada, c'est-à-dire le maintien de la préfé-